

*REUNION DE CONSEIL DU 27 septembre 2021

Le Maire de Pamplie certifie avoir adressé à chaque conseiller le-vingt-un septembre deux mil vingt et un, une convocation pour ladite séance.

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Pamplie, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick PÉTORIN, Maire.

Présents : Messieurs et mesdames : GÉLIBERT-LICOINE Vincent, GUILBOT Alain, FOUET Victor, LIMOGES Nicolas PÉTORIN Patrick, RAYMOND Christian, LIMOGES Muriel, RICHARD Sandrine, BOIZUMEAU Karine

Excusé(e) : TALLON Pascal, FREJOU Julien

Secrétaire de séance : RICHARD Sandrine

Ordre du jour :

- Contrat employé communal
- Point sur le site internet
- Panneaux de signalisation rue de la Miochette
- Devis bâche Tivoli
- Achat machine à reliure
- Questions diverses

• contrat employé communal

Monsieur PINEAU Joël employé communal a été convoqué le vendredi 24 septembre 2021 par monsieur le Maire ainsi que les adjoints.

Après concertation avec les adjoints le Maire ne souhaite pas renouveler le contrat de travail de Monsieur PINEAU, une commission a lieu au mois de novembre si la réponse est favorable Monsieur PINEAU ne sera plus employé par la commune à la suite de la décision. selon la réponse de la commission une offre d'emploi sera transmise au CDG par la suite.

• point sur le site internet

Il manque encore aujourd'hui quelques éléments pour finaliser le site internet, monsieur le Maire souhaite que le site soit opérationnel avant la fin de l'année.

• panneaux de signalisation rue de la miochette

- Les panneaux ont été mit dans le mauvais sens, ils seront remis en place.

• devis bâche Tivoli

Délib 028-27-09-2021

Pour que le Tivoli soit également loué à des personnes une bâche de 6*8 va être commander, le Tivoli en lui-même pouvant accueillir jusqu'à 115 personnes, celle-ci serait trop grande pour certaines personnes.

Le prix de la bâche s'élève à 317,06€ HT soit 380.47€ TTC.

Après en avoir délibéré l'assemblée vote à l'unanimité.

Pour :9

• achat machine à reliure

La société SIMBA, nous propose une machine à reliure et ses accessoires, cette machine servira à relier les délibérations, comptes-rendus ainsi que l'état civil.

Le prix de la machine à reliure est d'un montant de 275€ HT.

Après en avoir délibéré l'assemblée vote à l'unanimité.

Pour : 9

• questions diverses

Maison des anglais : un nouveau courrier leurs sera adressé en recommandé à une autre adresse.

Vestiaires local foot : un devis sera demandé pour l'isolation des vestiaires.

Le 11 novembre : la cérémonie ainsi qu'un repas sera fait à cette date.

Des travaux route de Fenieux le 18 octobre : des feux tricolores seront installés

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-une heure et cinquante-deux minutes, et ont signé au registre les membres présents.

Le Président

Mr PÉTORIN

Le secrétaire

Mme RICHARD

Les membres

Mme BOIZUMEAU

Mme LIMOGES

Mr. FREJOU

excusé

Mr. LIMOGES

Mr. GELIBERT

Mr. FOUET

Mr. GUILBOT

Mr. RAYMOND

Mr. TALLON

excusé

Prochaine réunion le : **lundi 25 octobre 2021**

